

On rabâche l'«evidenced based medicine» – or nous avons avec la violence par les armes un domaine où les données disponibles sont sans équivoque: on pourrait éviter nombre de suicides, nombre d'actes de violence en limitant l'accès aux armes à feu, en le rendant moins immédiat qu'il ne l'est actuellement dans tous nos foyers. Des auditions ont lieu au Parlement fédéral actuellement sur l'initiative populaire déposée à ce sujet; c'est l'occa-

sion pour Barbara Weil, responsable du domaine promotion de la santé et prévention de la FMH, de rappeler ci-dessous quelques vérités.

Et la question se posera bientôt de savoir si le Parlement et la population sont prêts à prendre leurs responsabilités, sur la base des données disponibles, en fonction de la réalité.

*Dr Jacques de Haller, Président de la FMH*

## Suicides par arme à feu: il faut agir

Rares sont les sujets qui peuvent revendiquer des tenants et aboutissants aussi incontestés et présenter des possibilités de prévention aussi évidentes que celui des suicides par arme à feu. En Suisse, de 1996 à 2005, 3410 personnes ont mis fin à leurs jours au moyen d'une arme à feu (25% de tous les sui-

### Le taux de suicides diminue quand l'accès aux armes à feu est rendu plus difficile

cides); les statistiques le prouvent sans équivoque, avec une différence notable entre les hommes (3240 suicides par arme à feu = 35% de tous les suicides) et les femmes (170 cas, soit 4%). Parmi les homicides, qui se sont produits vingt fois moins souvent que les suicides durant la même période, on relève 335 cas (47%) commis au moyen d'une arme à feu. En comparaison internationale, la Suisse se trouve en triste

La présence d'armes à feu dans les ménages influence aussi la violence domestique. Une étude de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les tentatives de meurtre et les homicides enregistrés dans les fichiers de la police de 2000 à 2004, montre que 45% des victimes ont subi des violences domestiques et que l'atteinte à l'intégrité corporelle dépend des armes utilisées. Souvent, les armes servent aussi à menacer ou intimider les femmes et les enfants. Rendre plus difficile l'accès aux armes à feu permet de combattre et de prévenir la violence domestique. Des investigations sur les meurtres multiples suivis du suicide de l'auteur ont également mis en évidence le rôle décisif tenu par la proximité d'une arme à feu: ces crimes et le suicide consécutif de son auteur, le plus souvent «impulsifs» (les psychiatres parlent d'un raptus), sont grandement facilités par l'accès direct aux armes à feu.

En médecine, comme dans la circulation routière et dans tous les domaines de l'existence, la valeur de la vie et de la sécurité l'emporte aisément sur les contraintes causées par l'augmentation des contrôles et de la réglementation. Aujourd'hui, vu la baisse significative du nombre de tués sur les

### Dans la circulation routière, la valeur de la vie l'emporte sur les contrôles et la réglementation. Aujourd'hui, vu la baisse significative du nombre de tués sur les routes, plus personne ne revient sur la limitation de vitesse à 120 km/h

compagnie dans les premiers rangs avec les USA et quelques pays d'Amérique latine, aussi bien en ce qui concerne le nombre de suicides par arme à feu que pour la densité d'armes à feu à domicile. Il suffit qu'elles soient à portée de main dans les ménages pour que le nombre de suicides augmente, c'est une triste vérité. Nul ne peut contester non plus que le taux global de suicides baisse lorsque les armes sont moins facilement accessibles. Les pays qui ont réussi à en limiter l'accès (comme le Canada, l'Australie, l'Ecosse, l'Angleterre et le Pays de Galles) n'ont pas seulement réduit le nombre de suicides par arme à feu mais également le taux global de suicides.

routes enregistrée ces dernières années, plus personne ne revient sur la limitation de vitesse à 120 km/h. Malgré cela, la législation actuelle sur la défense nationale et les armes à feu ainsi que les mesures prises jusqu'ici ne contribuent d'aucune façon à réduire véritablement le nombre d'armes à domicile. On ne comprend pas pourquoi, dans le cas d'un problème médical aussi dramatique que celui-ci, personne ne tient compte d'analyses fondées sur des preuves – il s'agit bien de médecine fondée sur les preuves!

*Barbara Weil, Responsable du domaine promotion de la santé et prévention de la FMH*